ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE ROUGEAU BRÉVIANDE

BILAN 2025

îledeFrance nature

SOMMAIRE

1 Chiffres clés d'Île-de-France Nature

2 Présentation du périmètre régional d'intervention foncière

3 Études et aménagements réalisés

4 Gestion, entretien et surveillance

5 Communication

îledeFrance nature

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, l'Agence:



Accompagnement des collectivités

à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.



Préserve, aménage et ouvre au public

les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.



Crée des continuités vertes

reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux



Soutient l'agriculture francilienne

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

1 CHIFFRES CLÉS

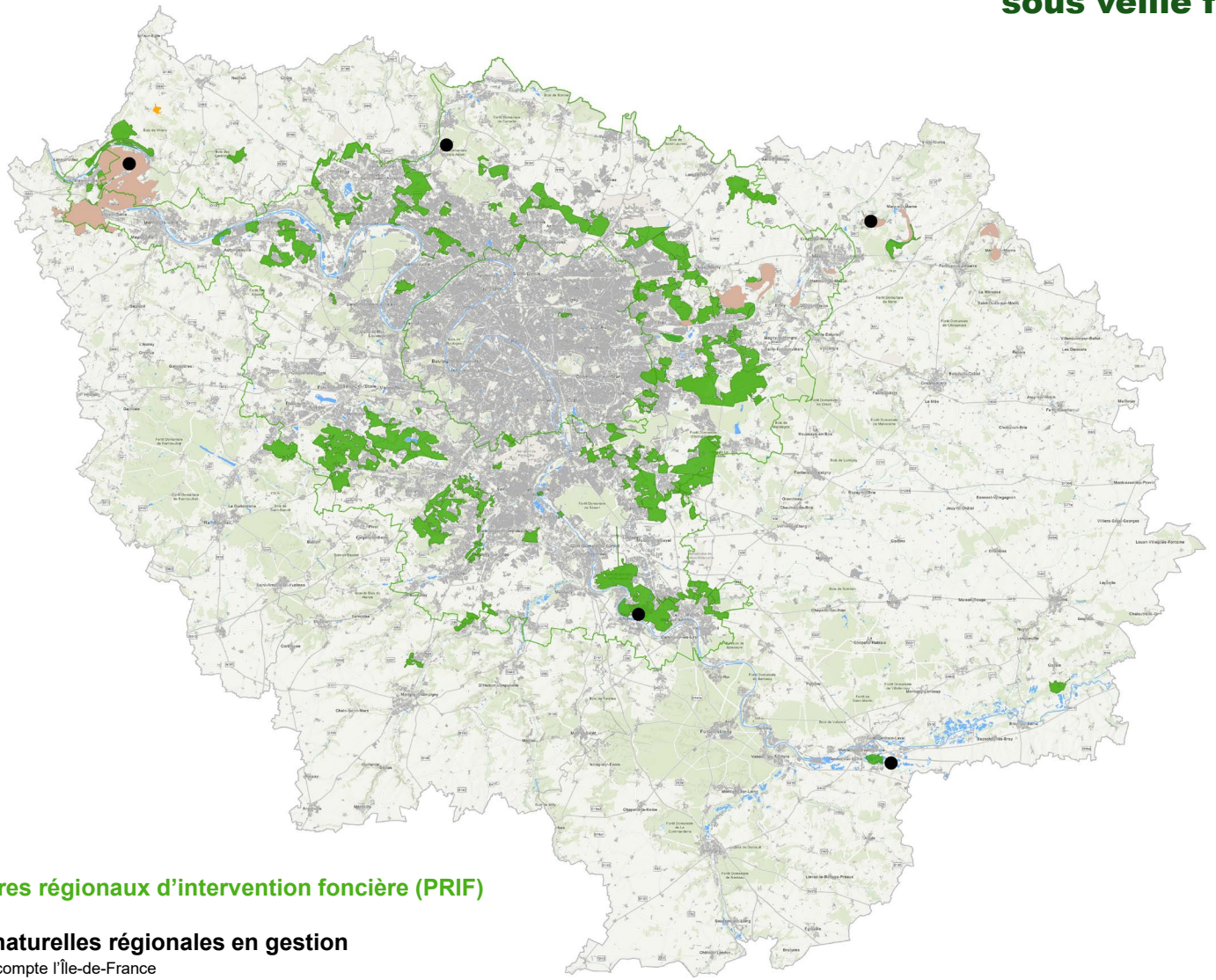


île de France nature

1

LES PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX

46 500 ha
sous veille foncière



58 Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)

5 Réserves naturelles régionales en gestion
sur les 13 que compte l'Île-de-France

3 sites Natura 2000 en animation

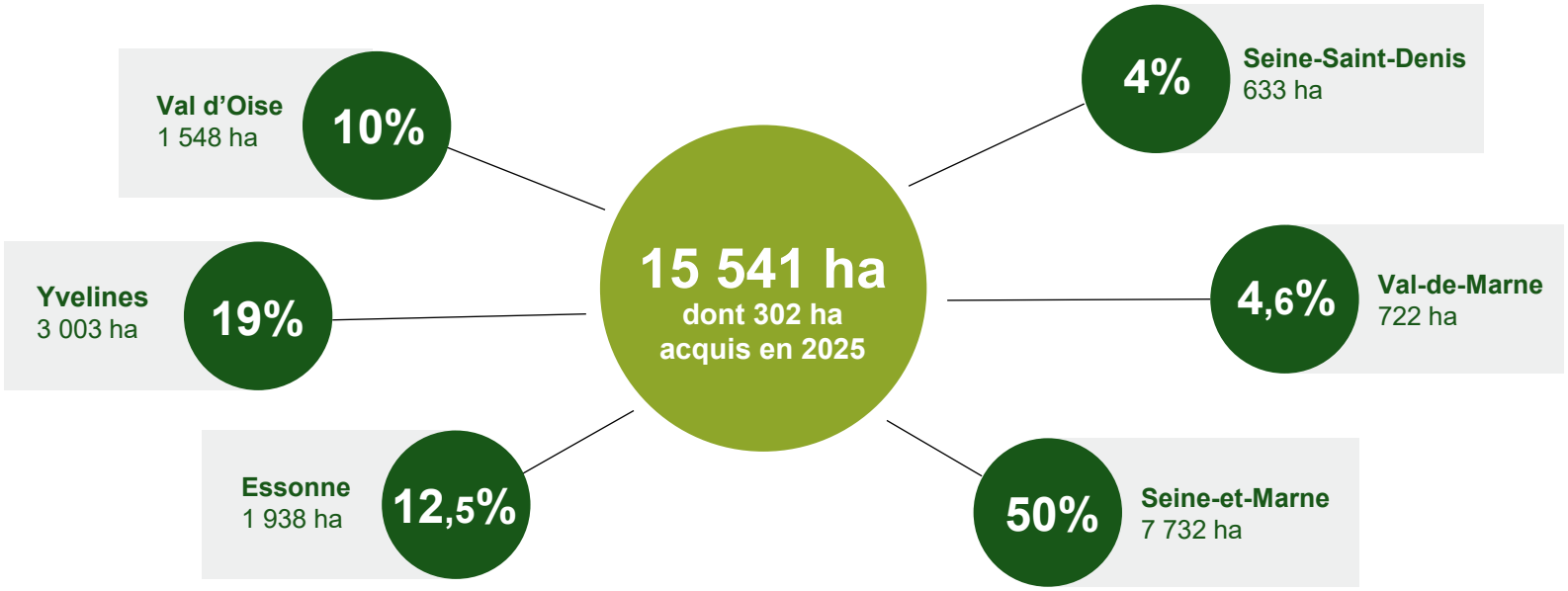
Domaine régional de Villarceaux,
(espaces extérieurs gérés par Île-de-France Nature)

Sources : Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordonnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

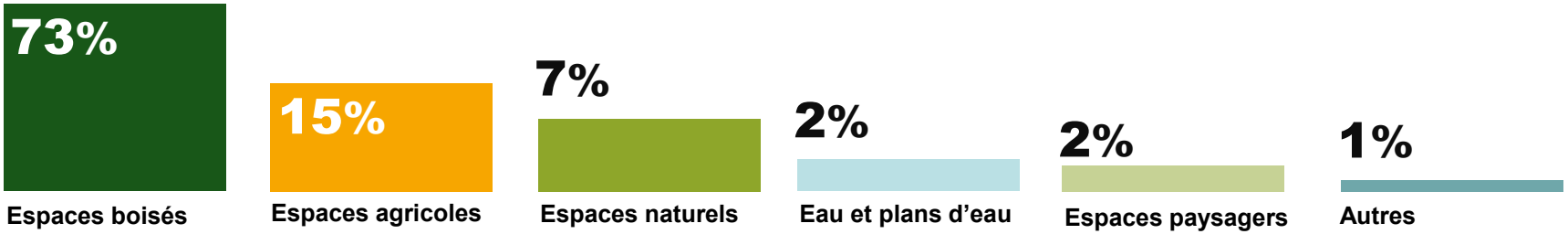
1

LES CHIFFRES CLÉS (DONNÉES AU 31.12.2025)

Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par département**



Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par nature de terrain**



FORÊTS

41

forêts régionales représentant **11 318 ha**
dont **9 577 ha** dotés de documents de gestion forestière

20

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 971 ha**

100 %

des forêts régionales soumises au régime forestier certifiées **PEFC ™**

22 938 m³

de bois issus des forêts régionales pour alimenter la filière

AGRICULTURE

150

agriculteurs locataires
dont 4 nouveaux en 2025
Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 350 ha

de terres agricoles
dont 61 hectares acquis en 2025

29 %

de la surface cultivée en agriculture biologique

2,3 M €

versés au fonds de portage lancé par la Région Île-de-France pour faciliter l'accès au foncier hors propriétés régionales

N° de licences : FSC-C104680 ; PEFC 10-21-14/119

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

INVESTISSEMENT

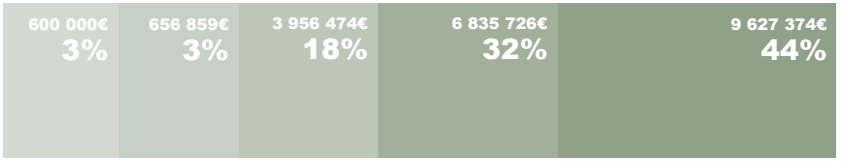
Recettes | Dépenses

22,8 M€



- Dotation d'investissement de la Région d'Île-de-France
- Cessions et autres
- Autres subventions d'investissement

21,7 M€



- Aménagements
- Subventions versées
- Acquisitions foncières et portages foncier
- Équipements de l'agence
- Coulée verte la Végétale

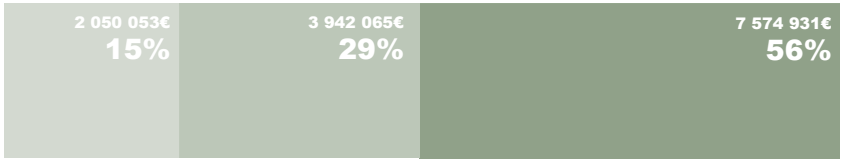
FONCTIONNEMENT

13,5 M€



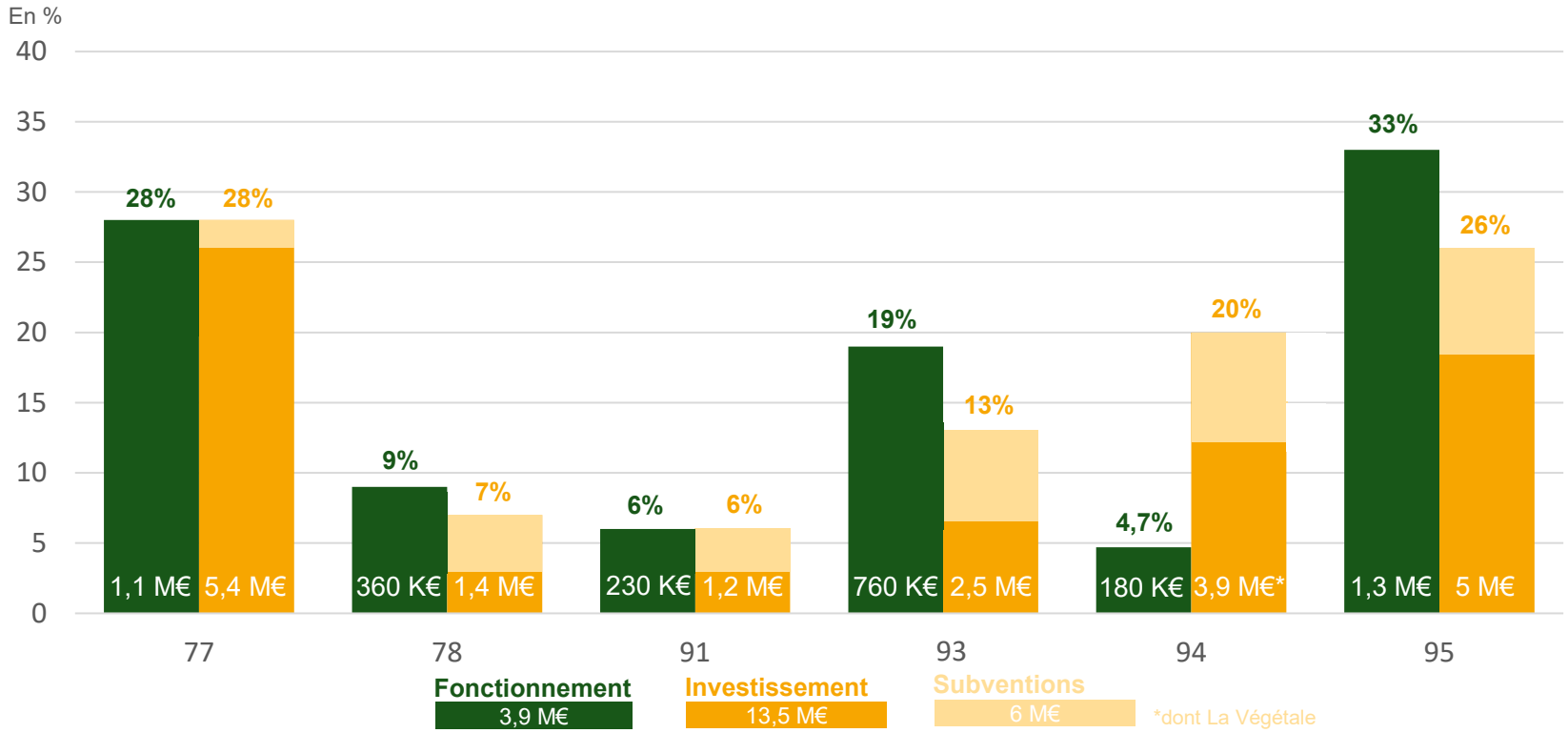
- Dotation de fonctionnement de la Région Île-de-France
- Contribution des collectivités à l'entretien des sites
- Produits du domaine
- Autres

13,6 M€



- Dépenses de personnel
- Entretien et gardiennage des espaces naturels
- Charges courantes de fonctionnement

1 DÉPENSES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE PAR DÉPARTEMENT



Les subventions recouvrent :

Le Plan vert régional	Un dispositif porté par Île-de-France Nature pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs projets de création, agrandissement ou amélioration d'espaces verts.
Le retour de la Nature en ville	L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en ville » a permis de soutenir financièrement les études portées par les collectivités en vue de renaturer certains de leurs espaces.
L'amélioration de l'accueil du public en forêts domaniales	Île-de-France Nature soutient financièrement l'Office national des Forêts (ONF) afin de proposer un meilleur accueil du public dans plusieurs forêts domaniales périurbaines.

2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



île de France nature

PRÉSENTATION

PRIF crée en :	1967
Superficie totale du PRIF :	4 354 ha
Total acquis :	2 169,4 ha



PRÉSENTATION

Le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) dit « Rougeau-Bréviande » forme une connexion naturelle avec la forêt domaniale de Sénart, au Nord, la vallée de la Seine et le plateau de l'Hurepoix à l'Ouest, le plateau de Brie intégrant l'agglomération de Melun, à l'Est et la forêt de Fontainebleau au Sud.

Ce PRIF, réparti sur les départements de l'Essonne (4 communes) et de la Seine-et-Marne (12 communes), structure la trame verte de l'opération d'intérêt national (OIN) de Sénart, point pivot entre Melun à l'Est, Évry à l'Ouest, Paris au Nord et Fontainebleau au Sud. Dans ce contexte, l'enjeu principal s'articule sur le bon équilibre à trouver entre la composition d'une nouvelle trame urbaine, intégrée aux composantes agricoles, mais aussi de biodiversité (corridors écologiques du SRCE), de paysage et d'accueil du public, participant du projet urbain. En second lieu, mais non des moindres, il s'agit également de répondre à l'enjeu « eau » (nappe de Champigny/Fosse de Melun), tant au titre de la quantité (problématique liée au changement climatique), que de la qualité.

La Réserve naturelle régionale (RNR) des Bruyères de Sainte-Assise (93 ha) a été classée en octobre 2009 par la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France.

Cadre réglementaire et administratif :

- **Site classé**
- **Site inscrit**
- **Site patrimonial remarquable (SPR)**
- **Aire d'alimentation** et de captage d'eau potable
- **Réserve naturelle régionale** de Sainte-Assise gérée par IDF-Nature
- **ZNIEFF** type 1
- **ZNIEFF** type 2
- Zone de Préemption **ENS**

Conventions de participation financière

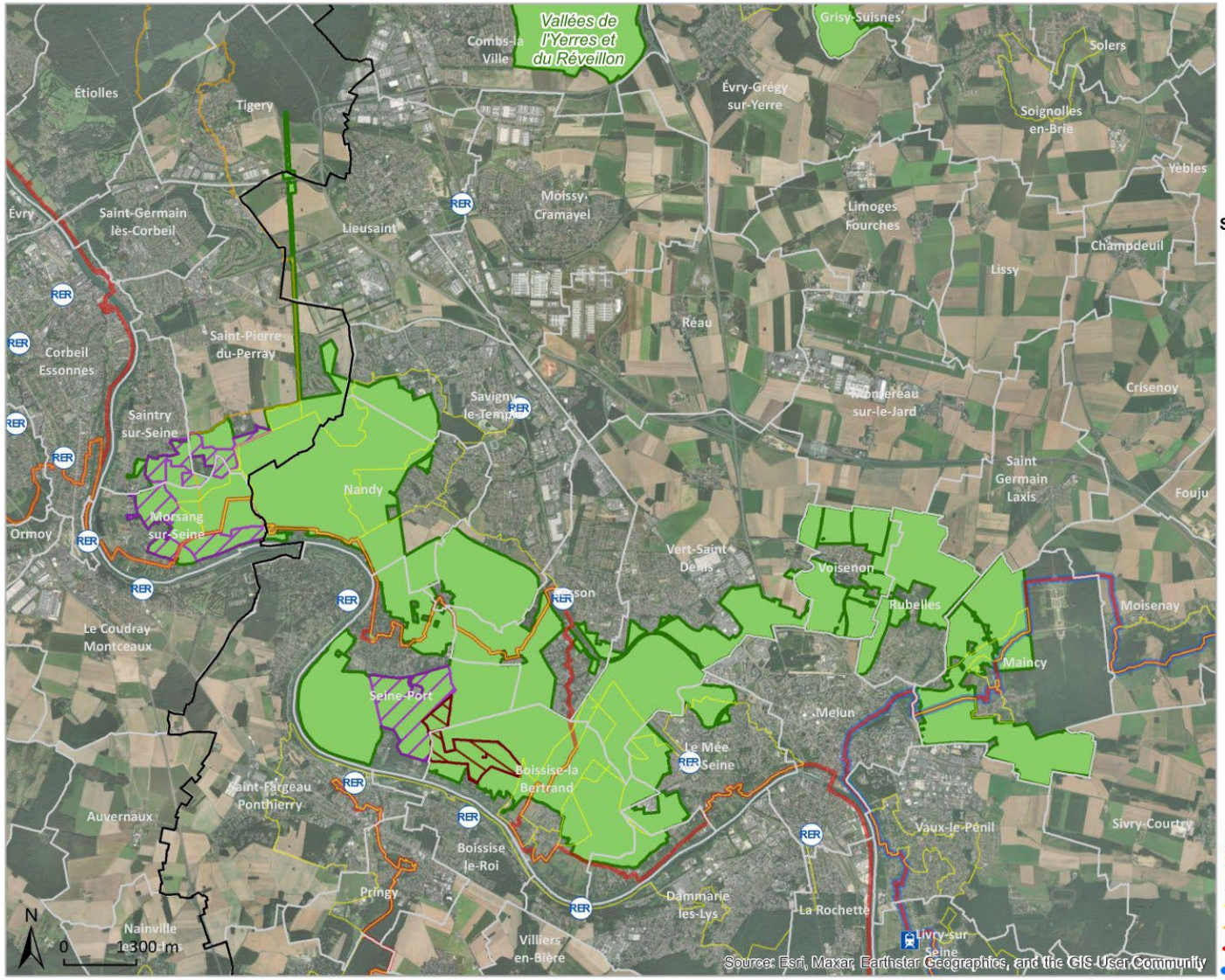
- Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine (2024-2026)
- Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (2024-2026)

Unités opérationnelles du PRIF:

- **Bréviande**
- **Allée Royale**
- **Rougeau**

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Rougeau-Bréviande





Superficie de PRIF par commune

- Boissettes : 40.0 ha
- Boissise-la-Bertrand : 573.25 ha
- Cesson : 212.16 ha
- Le Mée-sur-Seine : 159.77 ha
- Lieusaint : 14.31 ha
- Maincy : 484.39 ha
- Morsang-sur-Seine : 264.11 ha
- Nandy : 596.6 ha
- Rubelles : 231.46 ha
- Saint-Pierre-du-Perray : 226.08 ha
- Saintry-sur-Seine : 59.01 ha
- Savigny-le-Temple : 299.39 ha
- Seine-Port : 619.78 ha
- Tigery : 6.28 ha
- Vert-Saint-Denis : 435.3 ha
- Voisenon : 269.55 ha

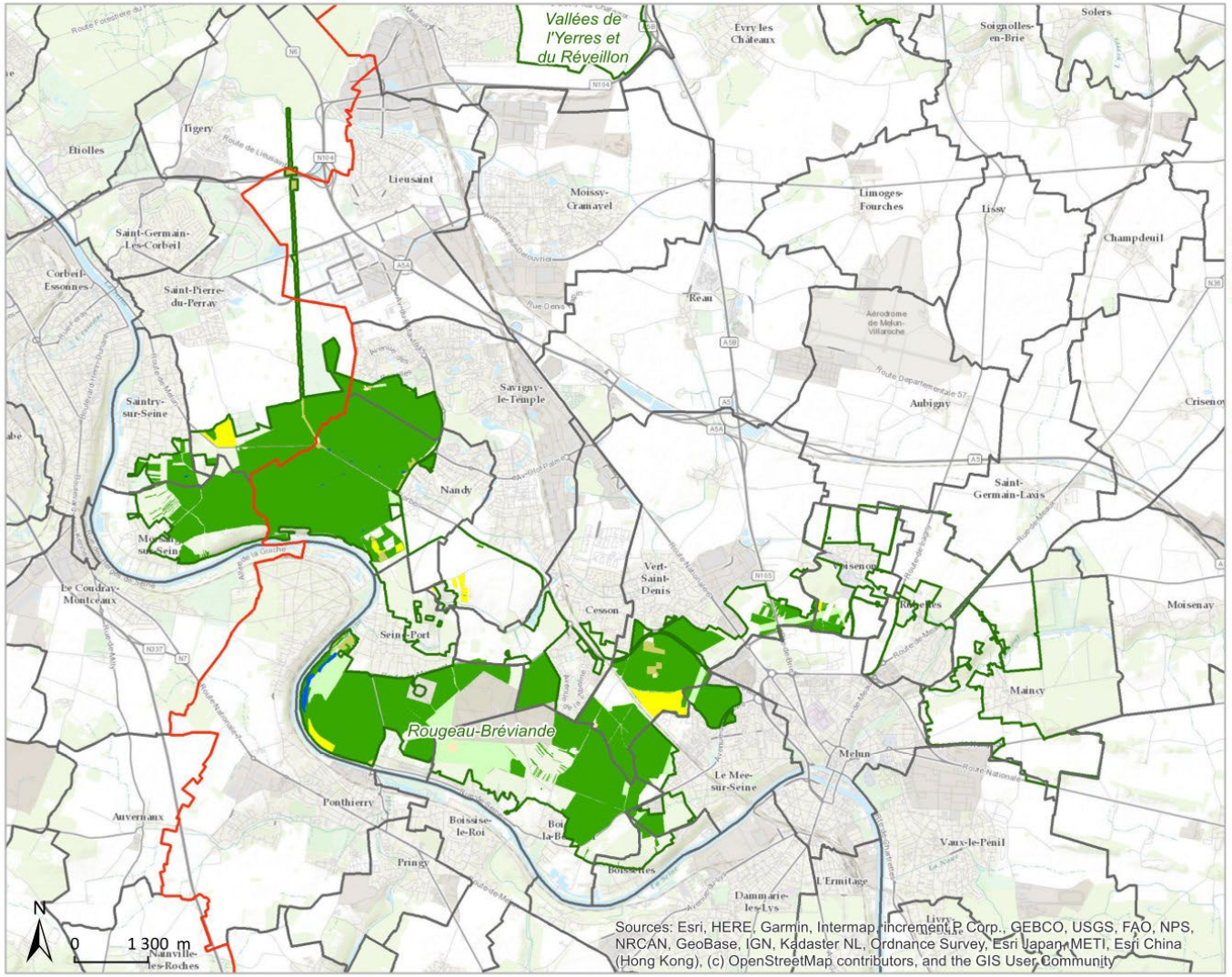
Superficie PRIF : 4354 ha

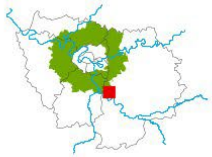
- PRIF
- ZPENS déléguées à IDF Nature
- Réserves naturelles régionales
- Sentier de Promenade et de Randonnées ® PR
- Sentier de Grande Randonnées de Pays GR ® P
- Sentier de Grande Randonnées GR ®
- Sentier de Grande Randonnées GR ®

Données : Île-de-France Nature au 31/12/2025 - Réalisation : Île-de-France Nature, Mars 2026

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Rougeau-Bréviande





Limites départementales
Limites communales
PRIF

Nature des espaces acquis et/ou gérés au 31/12/2025

- autre : 10.74 ha
- espace agricole : 48.65 ha
- espace boisé : 1890.91 ha
- espace naturel : 157.52 ha
- espace paysager : 51.42 ha
- plan d'eau / eau : 10.21 ha

Données : Île-de-France Nature au 31/12/ 2025 - Réalisation : Ile de France Nature, Mars 2026

2 PARTENARIATS

Par sa situation géographique, le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Rougeau Bréviande concentre de nombreux enjeux faisant intervenir une multiplicité d'acteurs.

En 2025, Île-de-France Nature a été présente sur plusieurs sujets inhérents à la vie du PRIF:

- Présentation aux partenaires (lors du Comité partenarial de la Charte de l'Arc boisé (COPART) et lors des réunions organisées par la CA Grand Paris Sud avec les CAUE 91 et 77) de l'étude paysagère portant sur le projet de création d'une continuité écologique sur l'Allée royale.

- Participation aux réunions et réflexions sur l'éco parc de l'ancien Golf de Villeray en lien avec les services de l'Etat et les collectivités de situation.
- Rendu de l'avis IDF Nature sur le Scot de la CA Grand Paris Sud et suivi de la révision du Scot de la CA Melun Val de Seine
- Réflexions sur les enjeux de ruissellement et hydrauliques au sein du massif de Rougeau (Projet de réaménagement du Ravin du gouffre, étude hydraulique sur le massif de Rougeau, Inondation Hameau de Villededon etc.) et présentation des résultats à la CA Grand Paris Sud.
- Evacuation de la maison forestière à Nandy en lien avec la préfecture de Seine-et-Marne en vue d'un projet de renaturation.
- Participation aux réunions de la charte de Sénart en lien avec l'ONF. -
- Reconduction de la féérie blanche au Pavillon Royal en partenariat avec la mairie de Nandy
- Présentation du projet de restauration écologique du domaine des Iles (CA Melun-Val-de-Seine).
- Présentation de l'avancée du projet de réaménagement de la clairière Nord du bois de Bréviande à la mairie de Vert Saint Denis, aux équipes de la CA Grand Paris Sud et aux associations de la maison forestière de la clairière Sud.
- Participations aux réflexions sur la problématique d'occupations illicites des clairières du Bois de Bréviande en lien avec la CA Grand-Paris-Sud et la commune de Vert-Saint-Denis
- Ajustement des conditions relatives à la convention d'occupation des bâtiments de la réserve de Sainte Assise par le collectif d'artistes V3M en lien avec les partenaires.
- Organisation du Comité des usagers de la forêt de Rougeau le 08 octobre 2025.
- Organisation du comité technique du schéma d'interprétation de la réserve de Sainte assise.
- Participation aux réflexions et au copil du Parc Naturel Urbain de la CA Grand Paris Sud
- Participation au Comité technique atlas de la biodiversité

2 ACQUISITIONS

	TOTAL Acquisition en jouissance au 31/12/2025	Dont en 2025
BOISSISE LA BERTRAND	284 ha 61 a 61 ca	2 ha 00 a 50 ca
LIEUSAINT	13 ha 65 a 59 ca	- 0 ha 32 a 69 ca
NANDY	518 ha 90 a 27 ca	0 ha 23 a 59 ca
SEINE PORT	388 ha 32 a 02 ca	91 ha 73 a 11 ca
ST PIERRE DU PERRAY	189 ha 64 a 29 ca	- 0 ha 0 a 76 ca
TOTAL		**93 ha 63 a 75 ca**

Seules les communes qui ont été concernées sur l'année par l'acquisition de parcelles sont mentionnées.

Les surfaces en négatif correspondent au différentiel des emprises échangées avec l'EPA SENART